



Ministère
de l'emploi, du travail
et de la cohésion sociale

Ministère de la santé
et de la protection sociale



Études et Résultats



N° 407 • juin 2005

Au cours du premier trimestre 2005, le nombre d'allocataires payés par les caisses d'allocations familiales (Caf) au titre du Revenu minimum d'insertion (RMI) ou bénéficiant du Revenu minimum d'activité (RMA), en France métropolitaine, a augmenté de 0,4 % en données corrigées des variations saisonnières (CVS) et de 4,0 % sur douze mois. Dans un contexte demeuré difficile sur le marché du travail, l'évolution du nombre d'allocataires du RMI au premier trimestre 2005 marque un net ralentissement par rapport à l'augmentation observée en 2004 (+ 9,2 %), année marquée par les effets de la réforme de l'assurance chômage décidée fin 2002.

Le nombre d'allocataires du RMI au 31 mars 2005

Fin mars 2005, le nombre d'allocataires effectivement payés au titre du Revenu minimum d'insertion (RMI) ou bénéficiaires d'un Revenu minimum d'activité (RMA), en métropole et dans les départements d'outre-mer (Dom), s'élève en données brutes à 1,23 million, soit une augmentation de 3,5 % par rapport au 31 mars 2004 (tableau 1). On dénombre en leur sein environ 1 600 bénéficiaires du RMA dans 51 départements, les contrats signés selon les nouvelles modalités issues de la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005 étant au nombre de quelques dizaines. Les contrats d'objectifs relatifs aux contrats d'avenir sont, quant à eux, en cours de signature depuis mai¹. Les versements effectués au premier trimestre 2005 au titre du RMI s'établissent par ailleurs à 1,4 milliard d'euros, soit une augmentation de 6,1 % par rapport au premier trimestre 2004.

Marie HENNION, Emmanuelle NAUZE-FICHET
Drees
Sophie CAZAIN, Stéphane DONNÉ
Cnaf

1. Les mesures destinées aux allocataires du RMI dans le cadre de la loi de programmation pour la cohésion sociale seront présentées dans la prochaine publication relative au deuxième trimestre 2005.



En métropole, l'accroissement du nombre d'allocataires en données CVS a été de 0,4 % au premier trimestre 2005 et de 4,0 % sur un an

Fin mars 2005, le nombre d'allocataires du RMI (ou bénéficiant du RMA), en France métropolitaine, s'est accru en données CVS de 0,4 % par rapport à fin décembre 2004. Sur un an, de fin mars 2004 à fin mars 2005, la progression enregistrée est

de 4,0 % (tableau 2). Ainsi, après une hausse importante au premier trimestre 2004 (+ 5,4 % de fin décembre 2003 à fin mars 2004), liée aux entrées provisoires ou anticipées au RMI de chômeurs « recalculés »², et encore relativement soutenue aux trois trimestres suivants (+ 1,2 % par trimestre en moyenne, soit au total +9,2 % pour l'année 2004), l'évolution du nombre d'allocataires du RMI s'est sensiblement ralentie au premier trimestre 2005.

Une augmentation modérée des effectifs d'allocataires au premier trimestre 2005, après une année de conjoncture peu favorable du marché du travail et d'application de la réforme de l'assurance chômage

L'évolution du nombre d'allocataires du RMI est pour une large part liée à celles du marché du travail et de l'indemnisation du chômage. En 2004, la hausse du nombre d'allocataires (+9,2 % en glissement annuel de décembre 2003 à décembre 2004) a notamment été nourrie par l'impact de la réforme de l'assurance chômage décidée fin 2002, qui a désormais produit la plus grande partie de ses effets. La conjoncture du marché du travail exerce quant à elle des effets décalés sur l'évolution du nombre d'allocataires du RMI, les évolutions du chômage tendant à se répercuter avec un certain retard sur le nombre de personnes couvertes par ce minimum social. À cet égard, le ralentissement de la hausse du nombre d'allocataires du RMI au premier trimestre 2005 paraît en relatif décalage avec la situation du marché du

E•1

Sources utilisées

Les données utilisées pour l'analyse conjoncturelle du nombre d'allocataires sont celles de l'ensemble des régimes à l'exception de la Mutualité sociale agricole (environ 2 % du nombre total d'allocataires en 2004).

Les données relatives aux allocataires proviennent de l'exploitation des fichiers statistiques mensuels exhaustifs des caisses d'allocation familiale (Caf). Elles sont calées sur les dénombrements trimestriels effectués à partir d'un fichier délivrant une photographie des allocataires à la fin des mois de mars, juin, septembre et décembre. Les données relatives aux bénéficiaires du RMA sont collectées par la Drees auprès des conseils généraux.

Les dépenses proviennent de données comptables de la Cnaf et sont exprimées en droits constatés. Elles ne comprennent pas la prime exceptionnelle versée depuis 1998 en fin d'année. Les douze balances comptables mensuelles sont complétées a posteriori par une balance supplémentaire correspondant aux régularisations comptables relatives à l'année écoulée. Afin de lisser la série, on répartit cette treizième balance uniformément sur les douze mois de l'année.

2

T•01 nombre d'allocataires du RMI et/ou du RMA (données brutes, métropole et Dom, en milliers)

	Mars 2004	Juin 2004	Septembre 2004	Décembre 2004	Mars 2005	Variation sur un an (en %)
Allocataires du RMI ne bénéficiant ni d'une mesure d'intéressement, ni d'un RMA	1 059,1	1 056,0	1 040,1	1 074,5	1 090,0	+ 2,9
Allocataires du RMI bénéficiant d'une mesure d'intéressement mais pas d'un RMA	129,6	137,9	141,9	140,8	138,4	+ 6,8
Ensemble des allocataires payés au titre du RMI ne bénéficiant pas d'un RMA	1 188,7	1 193,9	1 182,0	1 215,3	1 228,3	+ 3,3
Allocataires bénéficiant d'un RMA	-	0,1	0,3	1,0	1,6	-
Ensemble des allocataires payés au titre du RMI ou bénéficiant d'un RMA	1 188,7	1 149,0	1 182,3	1 216,2	1 229,9	+ 3,5

Note : le nombre d'allocataires du RMA est issu de la centralisation des statistiques transmises par les conseils généraux à la Drees.

La description des sources utilisées figure à l'encadré 1.

Source : Cnaf-DSEER ; Drees

T•02 nombre d'allocataires du RMI et/ou du RMA (données CVS, métropole, en milliers)

	Mars 2004	Juin 2004	Septembre 2004	Décembre 2004	Mars 2005	Variation sur trois mois (en %)	Variation sur un an (en %)
Ensemble des allocataires payés au titre du RMI ou bénéficiant d'un RMA	1 026,2	1 039,2	1 043,0	1 063,1	1 066,8	+ 0,4	+ 4,0

Source : Cnaf-DSEER.

2. Chômeurs dont la durée des droits à l'assurance chômage avait été réduite par l'application de la réforme des filières (cf. *Études et Résultats*, n° 384, 2005).

travail, qui est demeurée relativement difficile jusqu'au premier trimestre 2005. L'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles n'a que légèrement augmenté : de 0,1 % au premier trimestre 2005 et de 0,4 % en glissement annuel (tableau 3). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 (DEFM) s'est quant à lui accru de 2,1 % au cours du premier trimestre 2005 et de 2,3 % en glissement annuel, et celui du nombre de demandeurs d'emploi des catégories 1 et 6 de 1,1 % au cours du premier trimestre 2005 et de + 3,0 % en glissement annuel. Enfin, le nombre de demandeurs d'emplois non indemnisés (au sein des catégories 1 à 3, 6 à 8 et dispensés de recherche d'emploi) s'est accru de 0,7 % au premier trimestre 2005 et de 9,0 % en glissement annuel. Dans ce contexte encore difficile sur le marché du travail, la légère hausse du nombre d'allocataires du RMI au cours du premier trimestre apparaît donc relativement mesurée.

Le nombre d'ouvertures de droit au RMI reste à un niveau supérieur à celui constaté au cours des années 2002 et 2003

Le ralentissement de la progression du nombre de bénéficiaires du RMI semble surtout lié à l'augmentation des flux de sorties du dispositif ; le nombre d'ouvertures de droit au RMI est en effet resté relativement élevé (graphique 1). On entend par nombre d'ouvertures de droit le nombre d'allocataires ayant déposé au cours du trimestre une demande de prise en charge et ayant bénéficié d'un paiement. Certes, au premier trimestre 2005, ces ouvertures de droit marquent une diminution de 22 % par rapport au premier trimestre 2004, mais ce dernier avait été exceptionnel, en raison des entrées massives au RMI de chômeurs « recalculés ». Si l'on prend en revanche comme point de comparaison les premiers trimestres des années précédentes, on constate que les ouvertures de droit s'inscrivent au premier trimestre 2005 en nette progression par rapport aux périodes comparables de 2003 (+20 %) et plus encore 2002 (+37 %).

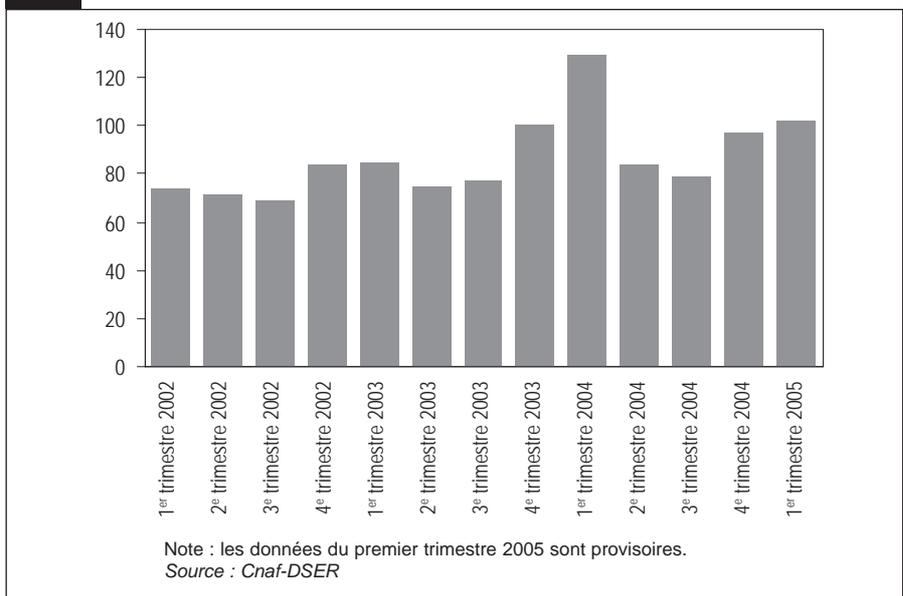
T • 03 le marché de l'emploi (données CVS, métropole en milliers)

	Mars 2004	Décembre 2004	Mars 2005	Variation sur trois mois (en %)	Variation sur un an (en %)
Emploi salarié des secteurs marchands non agricoles (1)	15 383,7	15 430,8	15 442,2	+ 0,1	+ 0,4
DEFM de catégorie 1	2 432,0	2 437,4	2 487,8	+ 2,1	+ 2,3
DEFM de catégorie 1+6	2 853,9	2 908,3	2 939,1	+ 1,1	+ 3,0
Chômeurs non indemnisés (1) (2)	1 545,1	1 672,3	1 684,4	+ 0,7	+ 9,0

Note : les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories 1 et 6 recouvrent les personnes inscrites à l'ANPE déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, la catégorie 6 correspondant aux personnes ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures au cours du mois.

Source : Insee-Dares, Unedic, (1) données provisoires, (2) au sein des catégories 1 à 3, 6 à 8 et dispensés de recherche d'emploi.

G • 01 nombre d'ouvertures de droit au RMI au cours du trimestre (données brutes, métropole et Dom, en milliers)



L'augmentation des sorties est quant à elle probablement à mettre en relation avec le nombre très important d'ouvertures de droits constaté en 2004, les taux de sorties du RMI étant plus élevés dans les premiers trimestres suivant l'entrée dans le dispositif.

Une proportion d'allocataires du RMI en situation d'intéressement relativement stable, de l'ordre de 10 à 12 %

Le nombre d'allocataires bénéficiant d'une mesure d'intéressement (hors RMA) a augmenté, en données brutes, de 6,8 % entre mars 2004 et mars 2005 (tableau 1). En leur sein, l'effectif des allocataires bénéficiant

d'une mesure d'intéressement dans le cadre d'un Contrat emploi-solidarité (CES) a décliné sur la même période de 9,9 %, en lien avec la diminution globale des entrées en CES, tandis que le nombre de bénéficiaires d'autres mesures d'intéressement augmentait de 11,6 % (graphique 2). Notons que le CES va être remplacé progressivement, avec la mise en œuvre des dispositifs en faveur de l'emploi non marchand prévus par la loi de programmation pour la cohésion sociale (Contrat d'accompagnement dans l'emploi et Contrat d'avenir), dont les décrets d'application sont sortis en mars 2005.

Au total, fin mars 2005, 11,2 % des allocataires du RMI bénéficiaient d'une

mesure d'intéressement, proportion légèrement plus élevée que celle constatée un an auparavant (10,9 % fin mars 2004), mais qui reste toujours au fil des trimestres de l'ordre de 10 à 12 %.

Parmi les allocataires inscrits au RMI à la fin 2004, près de la moitié y sont depuis moins de deux ans alors que près d'un tiers y sont depuis cinq ans ou plus

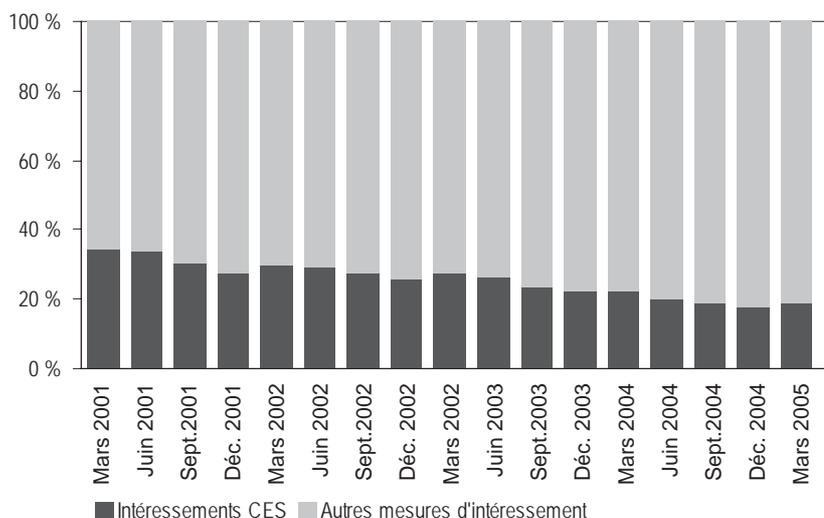
Parmi les allocataires inscrits au RMI fin 2004, 44 % d'entre eux le sont depuis moins de deux ans. Un quart le sont toutefois depuis deux à cinq ans, et près d'un tiers le sont depuis cinq ans ou plus. Environ 35 000 personnes (3 % des allocataires fin 2004) sont notamment présentes depuis la création du dispositif. Les allocataires les plus anciens sont plus âgés et vivent plus souvent en couple : un tiers des allocataires inscrits depuis cinq ans ou plus ont ainsi au moins 50 ans, contre 13 % des allocataires inscrits depuis moins de deux ans ; 20 % vivent en couple, contre 16 % des inscrits depuis moins de deux ans.

4

De fait, les allocataires les plus jeunes, qui sont aussi plus souvent célibataires, sont surreprésentés dans les entrées au RMI mais aussi dans les sorties relativement rapides du dispositif (Lorgnet et al., 2004). Cependant, compte tenu de la hausse importante du nombre d'entrées au RMI intervenue depuis 2001, en lien notamment avec la conjoncture plus difficile du marché du travail, la part des allocataires inscrits au RMI depuis moins de deux ans s'est accrue de 5,5 points entre fin 2001 et fin 2004 (graphique 3).

G
•02

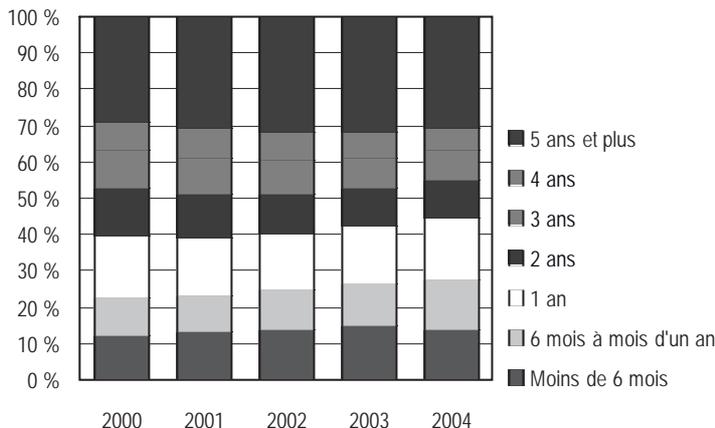
répartition des allocataires selon le type d'intéressement RMI (données brutes, métropole et Dom, en %)



Note : dans ce graphique, les allocataires qui cumuleraient l'intéressement avec un RMA ne sont pas comptabilisés.
Source : Cnaf-DSEER

G
•03

répartition des allocataires du RMI par ancienneté au 31 décembre des années 2000 à 2004 (données brutes, métropole et Dom, en %)



Lecture : Parmi les allocataires inscrits au 31 décembre 2004, 14% ont un droit ouvert depuis moins de 6 mois.
Source : Cnaf-DSEER

Pour en savoir plus

- CAZAIN S., DONNÉ S., GILLES C., NAUZE-FICHET E., « Le nombre d'allocataires du RMI au 31 décembre 2004 », Cnaf, Le-ssentiel, n° 35, mars 2005, et Drees, Études et Résultats, n° 384, mars 2005.
- AZIZI K., GILLES C., « L'évolution du RMI en 2003 : une analyse économétrique », Études et Résultats, n° 333, août 2004, Drees. Bureau « lutte contre l'exclusion », en collaboration avec Katia JULIENNE, « Les allocataires de minima sociaux en 2003 », Études et Résultats, n° 354, novembre 2004, Drees.
- LORNET J.-P., MAHIEU R., NICOLAS M., THIBAUT F., « RMI : ancienneté dans le dispositif et cumul avec une activité rémunérée », Cnaf, Le-ssentiel, n° 21, janvier 2004.